

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Covid-19 : "les mesures édictées revêtent un caractère d'ordre public, auxquelles ne sauraient déroger une quelconque entité, l'Eglise catholique comprise. En conséquence, aucune célébration ne saurait être tolérée par le Gouvernement au motif de son caractère spécial. Par ailleurs, depuis le début de la pandémie du Covid-19, le Gouvernement de la République a pris un certain nombre de mesures visant à freiner la propagation de cette dernière, notamment la distanciation sociale, l'adoption des gestes barrières, l'interdiction des rassemblements de plus de dix personnes, la fermeture des débits de boissons et autres commerces, le confinement partiel entre 19h30 et 6 heures du matin. Or, à l'observation, de nombreux compatriotes par incivisme, font malheureusement le choix de violer lesdites mesures notamment, en transformant leurs lieux d'habitation en débits de boissons occasionnels ou en lieux de culte informels ; la poursuite de la politique des sports collectifs à l'instar du football de quartier et de rue ; la fréquentation massive des marchés populaires au mépris de la distanciation sociale, le non-respect du confinement partiel, c'est-à-dire la circulation des personnes pendant les heures prohibées. Alors que la dernière communication du Comité technique de riposte nous informe de la progression inquiétante de la pandémie dans notre pays, ces comportements de déni fragilisent les efforts du Gouvernement dans cette lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19. En conséquence, le Gouvernement, qui ne souhaite pas mettre en péril la santé et l'avenir des populations du fait de l'irresponsabilité de certains compatriotes, instruit les Forces de sécurité et de défense à demeurer fermes dans l'application stricte des mesures gouvernementales. Dans cette perspective, ces dernières sont autorisées à recourir, au besoin, aux mesures de coercition prévues par les lois et règlements en vigueur, notamment interpellation immédiate des contrevenants, la saisie systématique du matériel servant à la continuité de l'exploitation concernée".

"En date du samedi 4 avril 2020, l'Eglise catholique du Gabon, par la voix du président de la Conférence épiscopale du Gabon, Monseigneur Mathieu Madega, a publié un calendrier des célébrations pascales faisant fi des mesures édictées par le Gouvernement de la République, notamment celles portant fermeture des lieux de culte et interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes.

Le Gouvernement rappelle que les mesures édictées revêtent un caractère d'ordre public, aux-

«En conséquence, le Gouvernement, qui ne souhaite pas mettre en péril la santé et l'avenir des populations du fait de l'irresponsabilité de certains compatriotes, instruit les Forces de sécurité et de défense à demeurer fermes».

quelles ne sauraient déroger une quelconque entité, l'Eglise catholique comprise. En conséquence, aucune célébration ne saurait être tolérée par le Gouvernement au motif de son caractère spécial. Par ailleurs, depuis le début de la pandémie du Covid-19, le Gouvernement de la République a pris un certain nombre de mesures visant à freiner la propagation de cette dernière, notamment la distanciation sociale, l'adoption des gestes barrières, l'interdiction des rassemblements de plus de dix personnes, la fermeture des débits de boissons et autres commerces, le confinement partiel entre 19h30 et 6 heures du matin.

Or, à l'observation, de nombreux compatriotes par incivisme, font malheureusement le choix de violer lesdites mesures notamment, en transformant leurs lieux d'habitation en débits de boissons occasionnels ou en lieux de culte informels ; la poursuite de la politique des sports collectifs à l'instar du football de quartier et

de rue ; la fréquentation massive des marchés populaires au mépris de la distanciation sociale, le non-respect du confinement partiel, c'est-à-dire la circulation des personnes pendant les heures prohibées.

Alors que la dernière communication du Comité technique de riposte nous informe de la progression inquiétante de la pandémie dans notre pays, ces comportements de déni fragilisent les efforts du Gouvernement dans cette lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

En conséquence, le Gouvernement, qui ne souhaite pas mettre en péril la santé et l'avenir des populations du fait de l'irresponsabilité de certains compatriotes, instruit les Forces de sécurité et de défense à demeurer fermes dans l'application stricte des mesures gouvernementales.

Dans cette perspective, ces dernières sont autorisées à recourir, au besoin, aux mesures de coercition prévues par les lois et règlements en vigueur, notamment interpellation immédiate des contrevenants, la saisie systématique du matériel servant à la continuité de l'exploitation concernée".

Fait à Libreville, le 8 avril 2020
Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur

Lambert-Noël Matha



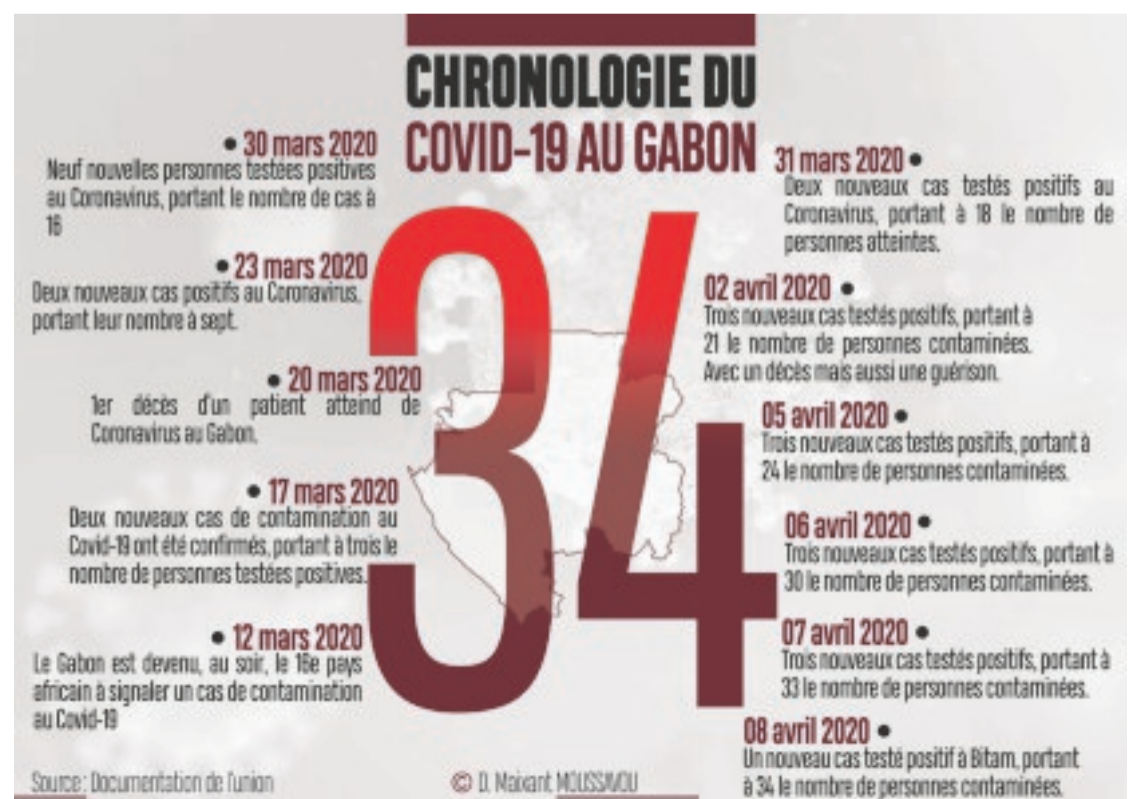
Photo: F.M. MOMBO

Le ministre d'Etat à l'Intérieur, Lambert Noël Matha, a traduit la ferme volonté du Gouvernement pour faire face au Covid-19 dans notre pays.

Un deuxième cas testé positif à Bitam

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

SELON le porte-parole du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus, Guy-Patrick Obiang, lors de la traditionnelle conférence de presse tenue hier, mercredi 8 avril 2020, au sein du ministère de la Santé, un deuxième cas a été testé positif à Bitam. Il s'agit, comme pour la première personne identifiée dans cette ville, d'une étudiante qui rentrait du Cameroun après la fermeture des établissements scolaires et des universités dans ce pays. "Elle est asymptomatique et a aussitôt été prise en charge par les services sanitaires et médicaux de cette localité", a indiqué le porte-parole. Avec cette nouvelle contamination, le nombre de cas confirmés pour le coronavirus est désormais de 34. Dont deux personnes identifiées hors de Libreville. Guy-Patrick Obiang Ndong s'est, par ailleurs, étonné des fausses nouvelles véhiculées depuis quelques jours sur les réseaux sociaux. "Nous nous demandons quelles sont les motivations réelles de ces personnes qui avancent de fausses données sur le nombre de cas ou les personnalités prétendument touchées par le Covid-19 alors qu'il n'en est rien. Nous demandons à la population de faire attention à ces fake news qui donnent l'impression que ces gens souhaitent que le Gabon sombre dans une flambée épidémiologique. Nous avons la mission de donner des informations claires sur la situation actuelle et c'est ce que nous faisons au quotidien", a-t-il poursuivi.



«vêtent un caractère d'ordre public»



...té du gouvernement quant à l'application stricte des mesures arrêtées

Où en sommes-nous ?

LE 12 mars passé, le Gabon a enregistré son premier cas testé positif au coronavirus. Depuis cette date, tout s'est emballé sur le plan de la prise en charge et de l'organisation. Que peut-on retenir ?

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

TRENTE-QUATRE cas testés positifs au coronavirus, un décès enregistré et le patient 0 guéri à plus de 20 jours et sorti de l'hôpital. Derrière ce bilan, d'autres éléments permettent de comprendre ce qui se fait dans la lutte contre le Covid-19. Hors de Libreville, deux cas ont été enregistrés. Deux jeunes dames qui revenaient du Cameroun, où elles étudiaient, et ont été testées positives à Bitam, comme annoncé le jeudi 2 avril dernier et hier soir.

On note que plus de 32 000 personnes ont été flashées aux portes d'entrée avant leurs fermetures, plus de 400 cas contacts sont suivis, 44 tonnes d'équipements offerts par le président de la République et trois tonnes de la Fondation Jack Ma et Alibaba ont été réceptionnés



Photo: Desirey Minkoh/L'Union

et distribués dans les différentes régions sanitaires du pays. De même, il faut retenir que trois sites de confinement ont été réquisitionnés et réhabilités.

Il s'agit de l'hôtel Ré-Ndama (160 chambres) qui est opérationnel, de Héliconia (22 chambres) qui est opérationnel et du camp Turc (60 chambres) non encore opérationnel. Trois hôpitaux ont été sélectionnés pour la prise en charge des cas (il est question des grands centres d'Akanda, de Libreville et d'Owendo), leurs plateaux techniques et les équipements de protection sont en cours de renforcement. L'hôpital d'instruction des armées d'Akanda (HIAA) est totalement réquisitionné pour le Covid-19.

Sur le plan de la prise en charge des patients et de leur situation clinique, le Copil a indiqué, mardi passé, que les six nouveaux patients mis sous traitement portaient le total à dix malades sous traitement à base de chloroquine, au regard des lésions pulmonaires qu'ils présentent. La majorité des patients se portent mieux, en dehors de celui actuellement admis en soins intensifs. Deux autres cas probables, dont un médecin, sont en réanimation pour détresse respiratoire.

Le patient 0, Anthony, enfin guéri du coronavirus, a décidé mardi dernier de témoigner à visage découvert (lire ci-dessous et, par ailleurs, pour d'autres témoignages à travers le monde).

Le patient 0 témoigne de sa guérison



Photo: DR

S.A.M.
Libreville/Gabon

SA guérison avait été annoncée le 2 avril. Elle avait été une belle éclaircie dans un ciel noirci par les nouvelles autour du coronavirus. Anthony, 27 ans, conscient qu'"on se bat contre un ennemi invisible", a tenu à témoigner ce 6 avril à visage découvert. "Vous le savez sans doute, j'ai été testé positif au Covid-19 et placé en quarantaine à l'Hôpital d'instruction des armées du PK9, le 9 mars passé. Avant d'en sortir le 6 avril dernier. Après 28 jours dans une chambre d'hôpital, je suis totalement rétabli. Je veux vous remercier pour vos mes-

sages de soutien et d'encouragement. Vous m'avez aidé à traverser une période singulière pour moi. Aujourd'hui, nous avons gagné une bataille. Mais la guerre est loin d'être terminée. Je vous invite à suivre tous les gestes barrières et à faire très attention à vous. Parce qu'on se bat contre un ennemi invisible. Que Dieu vous garde",

«Trêve à la stigmatisation, sauvons des vies. Témoignage du patient 0 sur le Covid-19 au Gabon. Partageons pour éveiller la conscience de ceux qui doutent ou pensent que c'est une affaire des autorités, eux-mêmes là-bas. Respectons les mesures barrières et restons chez nous. Soyons braves!»

a affirmé le jeune homme. Dès la publication de cette vidéo sur les réseaux sociaux, de nombreuses personnes ont tenu à le féliciter. Pour son courage et son message qui permet de rappeler que la maladie actuelle est loin d'être une plaisanterie. "Trêve à la stigmatisation, sauvons des vies. Témoignage du patient 0 sur le Covid-19 au Gabon. Partageons pour éveiller la conscience de ceux qui doutent ou pensent que c'est une affaire des autorités, eux-mêmes là-bas. Respectons les mesures barrières et restons chez nous. Soyons braves!", a écrit hier, un internaute.